



Négociation annuelle des salaires

La Direction fait de la diversion

Section RENAULT

N° 199 24 février 2022

Comme le 15 février, les salariés du Technocentre se sont rassemblés le 22 février 2022 à l'appel des syndicats CGT, SUD et SM-TE de Renault Guyancourt.

Prise de parole du SM-TE portée par Olivier Debesse

<< Chers collègues,

Alors que le maître mot de notre prise de parole de mardi dernier était : *dépossession*, le maître mot de la Direction, selon le SM-TE, ce serait cette fois ci le mot : *diversion*.

En effet, les annonces d'hier des évolutions de rémunération pour 2022 confirment le propos : alors que l'évolution salariale n'était que de 0,3% en 2021 voilà que l'annonce 2022 avec 2,6% réussit l'exploit d'être encore inférieure à l'inflation 2021 annoncée par l'INSEE à 2,8 % ! Et rien sur le 1^{er} trimestre 2022, déjà prévu à environ 3% !

La *diversion* est à son comble quand la même annonce prévoit l'octroi d'actions gratuites, dont nombre de salariés ne sauront que faire, et l'élargissement d'une prime ETAM, qui est tout sauf du salaire.

Enfin, faute d'augmentations générales (hormis la population des Opérateurs), des augmentations individuelles graduées à l'atteinte des résultats et à l'aune de l'évaluation subjective des comportements professionnels. C'est donc bien à un recul généralisé du pouvoir d'achat que la Direction contraint les salariés.

La Direction met en avant un accord d'intéressement. Encore une *diversion*. Bien sûr, *l'intéressement* est une source de revenu. Mais ça n'est pas du *salaire*. A tel point d'ailleurs, que l'intéressement est indexé sur le salaire !

Faut-il le rappeler ? Le fruit du travail c'est le *salaire*. Le fruit du profit c'est l'*intéressement*. Mélanger ou confondre les deux, c'est outrageux, et encore une fois, la Direction a choisi de faire diversion.

Diversions quand la Direction nous annonce des résultats positifs, quand dans le même temps l'entreprise est vendue par morceaux comme les succursales du réseau commercial. Dans sa communication du 18 février en effet, Renault dit ceci : « **Les provisions pour charges de restructuration de 430 M€ sont compensées par les cessions d'actifs (487 M€) principalement liées à la cession de plusieurs succursales de Renault Retail Group (RRG) en lien avec la stratégie annoncée** ». Fin de citation.

Diversions quand **elle annonce au détour d'une phrase** (toujours lors de l'annonce des résultats financiers du 18 février) **que les véhicules électriques et les technologies seront versées dans une entité spécifique en France tandis que les véhicules thermiques et hybrides seront versés dans une entité spécifique à l'étranger**. Cela veut dire que la dislocation de l'entreprise poursuit son cours.

Allez-vous, allons-nous, accepter ces diversions ?

Nous, les représentants syndicaux, dénonçons cette réduction des salaires comparée au coût de la vie d'année en année. C'est un appel urgent à tous les salariés à se réveiller que nous lançons avec les collègues des syndicats CGT et SUD de Renault Guyancourt.

Nous les syndicats, nous disons que les diversions, les divertissements, les amusettes que nous propose la Direction ont trop duré.

Le choix est offert aux salariés :

Se taire, regarder ailleurs, ou bien s'en tenir à l'essentiel : le salarié fournit un travail, et échange sa force de travail contre un salaire. C'est répondre à l'appel des syndicats, lors des rassemblements qu'ils proposent, et les rejoindre pour se donner tous ensemble les moyens d'agir, faire corps et influencer sur les décisions >>.

**Vous appréciez le travail du syndicat SM-TE ?
Rejoignez-le par votre adhésion pour lui donner du poids**

L'adhésion à un syndicat professionnel fait partie du devoir d'état de tout salarié

Contact : 06.98.05.13.80 / API : FR TCR LOG 0 52 / sm-te@travaillonsensemble.org / [@SyndicatSMTE](https://twitter.com/SyndicatSMTE)

Siège social : 6 bis rue de la Paroisse, 78000 VERSAILLES

Cliquez Adhérez : www.travaillonsensemble.org

Cotisation de base 33 à 55 €/an